



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ETANG DU MOULIN (57)

Village lorrain au secours de son patrimoine eau

Au Pays des Étangs, au cœur du Parc naturel régional de Lorraine, un petit village mosellan de 190 habitants, au milieu des prairies, Insviller, a décidé, de sauvegarder une belle zone humide remarquable. L'étang du Moulin, un ancien étang piscicole intensif, est un joyau de plus de 70 hectares. Les yeux plus gros que le ventre ? non, car il faut compter sur la volonté des élus... et l'aide publique. Pour Madame le Maire et son conseil, l'aventure commence au moment où l'étang est mis en vente par son ancien propriétaire, en 2009.

SE PORTER ACQUEREUR

« Nous avons, avec la municipalité, décidé de retrousser les manches et de nous porter acquéreur de l'étang du Moulin pour proposer un projet de réhabilitation exemplaire et préserver les intérêts écologiques, piscicoles, paysagers du site et de ses habitants. Nous avons contacté le Conseil général, le Conseil régional et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui nous ont apporté leur soutien dans le cadre des politiques publiques de protection des espaces naturels, de la biodiversité et des ressources en eau. Car, comme toute zone humide, l'étang du Moulin a des fonctions très estimées pour la préservation du bon état du patrimoine eau de la collectivité.



PISCICULTURE BIO

1,5 million d'euros était une somme pour une toute petite commune ! Beaucoup de personnes n'ont pas imaginé qu'un village isolé puisse acquérir un étang de ce gabarit. Fort à propos, il y a eu les aides publiques des collectivités et de



Sylvie BOUSCHBACHER,
Maire d'Insviller (Moselle)

« Nous avons investi dans un projet respectueux de l'identité du village et de ses habitants, tout en protégeant durablement une zone humide ».

l'agence de l'eau, les conseils et le soutien des naturalistes et des scientifiques. La commune est désormais l'heureuse propriétaire du site, loué au Conservatoire des sites lorrains. Ce dernier a la charge de mettre en place un plan de gestion écologique de l'étang. L'idée est d'investir un projet très novateur afin de faire de ce site une pisciculture extensive qui préserve les qualités écologiques du site et répond au cahier des charges de l'Agriculture Biologique. Les quatre agriculteurs riverains sont d'accord pour mettre en œuvre des mesures agro-environnementales sur l'ensemble du bassin versant de l'étang essentiellement prairial et forestier. Les habitants en profiteront aussi au détour d'un sentier de découverte.

L'ÂME DU TERRITOIRE

Changer l'image du village et développer « autrement » la commune, c'est aussi garder l'âme du territoire.

La réussite de ce beau projet de restauration d'une zone humide remarquable, est une belle expérience. La commune est fière d'avoir relevé le défi pour concilier son développement territorial, le respect de son identité avec la protection de ses ressources et de ses milieux aquatiques. »

Insviller en Moselle : **190 habitants**

Etang du Moulin aussi appelé Muehlweiher : **74 ha dont 69 ha en eau** situés sur le territoire de la commune

Coût d'acquisition de l'étang par la commune : **1 338 950 euros ht**

Partenaires financiers : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Conseil régional de Lorraine et Conseil général de Moselle

